

Colloque de l'ACRT 2015, Département de théâtre, Université d'Ottawa

Le colloque de l'Association canadienne de la recherche théâtrale (ACRT) se tiendra au Département de théâtre de l'Université d'Ottawa, du 30 mai au 2 juin 2015, durant le Congrès des sciences humaines du Canada (CSHC).

Le thème choisi pour le Congrès 2015, « Le capital des idées », nous invite à réfléchir au pouvoir des idées : celles qui captivent le cœur et l'esprit ; celles qui regroupent les gens et alimentent discussions et débats ; celles qui créent du savoir et mènent aux découvertes. Les idées constituent une monnaie d'échange inestimable qui a la capacité de changer nos vies et le monde. Le Congrès de 2015 promet ainsi d'être un carrefour intellectuel stimulant où les idées seront tour à tour exprimées, partagées, débattues et concrétisées !

Le thème renvoie aussi à l'emplacement du Congrès 2015 dans la capitale nationale. Siège du gouvernement du Canada, de plusieurs organismes nationaux et institutions culturelles, des ambassades et de nombreuses agences internationales, Ottawa est un milieu unique où convergent des gens et des idées provenant des quatre coins du monde. Ce contexte particulier favorise une riche diversité de perspectives et d'activités dans le secteur de la recherche. Puisque les politiques publiques représentent un domaine d'intérêt particulièrement important, nous espérons que le Congrès 2015 suscitera des échanges stimulants sur les liens que ces dernières entretiennent avec la recherche et la société.

Le mandat de l'ACRT est de soutenir et d'encourager la recherche en théâtre et sur la performance, en particulier sur la création au Canada. À cet égard, le comité d'organisation est fier de révéler les noms des conférenciers invités de renommée internationale qui prendront la parole au cours du Congrès : Patrice Pavis (Université de Paris VIII et Université de Kent), dont la conférence aura pour titre « Un étranger peut-il regarder le spectacle des autres? », et Susan Bennett (Université de Calgary), qui présentera une conférence intitulée « “The Financialization of Everything” : Brand Performance, Urban Capital and Global Markets ».

Les participants au Congrès 2015 sont invités à interpréter l'expression « Le capital des idées » dans son sens conceptuel tout autant que littéral, et à soumettre des propositions qui abordent l'un ou plusieurs des sujets suivants :

En se référant aux trois formes de « capital » identifiées par Pierre Bourdieu et qui caractérisent la société d'aujourd'hui – le capital culturel, le capital social et le capital économique –, les participants sont invités à réfléchir aux manières dont la pensée collective et individuelle sur le théâtre et la performance, en tant que pratique, permettent de modeler, de créer un certain rapport à ces formes de capital, de même qu'à en tirer profit. En quoi le financement des individus ou des institutions éducatives et culturelles est-il utile aux artistes et aux chercheurs canadiens? De quelle manière ces organismes peuvent-ils soutenir ou promouvoir le capital intellectuel, émotionnel et spirituel? Quel est le rôle des politiques publiques dans la création de nouvelles idées, que ce soit dans la pratique ou dans la recherche savante?

De plus, le comité organisateur invite les participants à examiner, à réévaluer et même à revoir les propos célèbres d'Edward W. Saïd sur le rôle public de l'intellectuel « en tant qu'*outsider*, 'amateur' et perturbateur de l'ordre établi » (*Des intellectuels et du pouvoir*, Alger, Marinoor, 2001, p. 8); une personne dont l'une des tâches « consiste à briser les stéréotypes et autres catégories réductrices pour la pensée et la communication » (*ibid.*, p. 8). Nous encourageons les participants à réfléchir à la manière dont le théâtre, la performance et la recherche au Canada influencent la position de l'intellectuel et interrogent sa place dans la société. Les propositions peuvent également aborder les questions suivantes :

- Comment définir un théâtre qui fait penser?
- Quelle est la fonction du théâtre dans la société d'aujourd'hui? Quelle est la place du praticien et du chercheur qui s'intéresse au théâtre et à la performance dans nos universités?
- Le théâtre est-il un produit culturel ou un lieu que l'on investit (d'un point de vue personnel, esthétique, etc.)?
- De quelle manière les spectacles (sur scène ou dans le monde) mettent-ils à contribution des idées (d'un point de vue politique, philosophique, artistique, culturel, etc.)? Comment la recherche sur la performance et le théâtre favorise-t-elle la circulation des idées entre individus et cultures?
- De quelle manière le théâtre, la performance et la recherche permettent-ils de mettre au jour la place de l'histoire dans les études théâtrales? Le théâtre est-il aujourd'hui le lieu où les « nationalismes » sont joués et remis en question ? Quel est le rôle du théâtre canadien sur la scène théâtrale mondiale? En quoi les pratiques théâtrales au Canada sont-elles singulières? Comment définir le caractère canadien du théâtre qui est créé au pays?
- Le théâtre est-il le lieu où les idées et les identités peuvent s'exprimer? De quelle manière les performances et la recherche au Canada reflètent-elles la diversité croissante de la démographie au pays?
- De quelle façon le paysage économique influence-t-il la pratique et la recherche théâtrales?
- Quel(s) rôles la pratique et la recherche au Canada jouent-elles dans le développement, au niveau international, des études sur la dramaturgie et la performance? Dans quelle mesure le théâtre et la recherche qui se font au Canada, tant en français qu'en anglais, reflètent-ils les développements économiques, politiques, culturels et sociaux qui se produisent (ou se sont produits) au niveau mondial?
- Jusqu'à quel point la « recherche-crédation » constitue-t-elle maintenant un champ autonome libéré de l'opposition traditionnelle entre la théorie et la pratique? De quelle manière la « recherche-crédation » permet-elle de développer des connaissances ? Quelles sont la place et la fonction des remises en question et du risque dans le développement de l'art et des connaissances?

Comme par le passé, les séances du colloque de 2015 prendront diverses formes : ateliers pratiques, communications libres, communications thématiques, séminaires et tables rondes. Il est possible de soumettre une proposition dans plus d'un format, mais le mode de présentation préféré doit être indiqué puisqu'un seul format sera retenu pour la présentation. Les organisateurs et les présidents de séance sont également invités à proposer des sujets en lien avec le thème

officiel du congrès. Les autres sujets ne seront toutefois pas exclus. Les candidatures des étudiants des cycles supérieurs sont les bienvenues.

Calendrier de programmation pour le colloque de l'ACRT de 2015 :

25 septembre 2014 : date-limite pour la soumission des propositions de sujets par les organisateurs de séances thématiques, de séminaires, de tables rondes et d'ateliers pratiques. (Veuillez noter que les ateliers diffèrent des autres modes de présentation en ce qu'ils impliquent la participation directe du public).

15 octobre 2014 : annonce et diffusion des séances thématiques, des séminaires, des tables rondes et des ateliers pratiques dans l'appel de communications.

5 décembre 2014 : date-limite pour la soumission des propositions de communication libre ou thématique (l'appel de communications sera diffusé en octobre).

15 janvier 2015 : date-limite pour la soumission des propositions de participation aux séminaires, aux tables rondes et aux ateliers pratiques.

Appel de propositions pour les ateliers pratiques et les démonstrations : date limite le 25 septembre 2014

Les ateliers et les démonstrations constituent un forum offrant aux praticiens de l'Association l'occasion de partager le fruit de leur recherche appliquée. Ils permettent aussi aux praticiens œuvrant dans la région où se tient le colloque de faire connaître leur travail aux membres de l'ACRT. Ces ateliers comprennent habituellement une forme de participation dirigée de l'assistance.

Les animateurs d'ateliers intéressés par la formule sont invités à soumettre leur proposition pour une séance de 90 minutes sur un thème susceptible d'intéresser les autres praticiens et les chercheurs. Il doit s'agir d'une recherche pratique inédite ou unique, ou encore d'une nouvelle application de techniques ou d'une méthodologie existantes.

Les propositions de 250 à 500 mots devront indiquer clairement la nature expérimentale du projet ainsi que le déroulement de l'atelier ou de la démonstration. Veuillez mentionner a) les besoins d'espace et d'équipement, b) le nombre maximal de participants et c) si les auditeurs ne désirant pas y participer sont admis.

Appel de propositions pour les séances thématiques : date limite le 25 septembre 2014

Les personnes intéressées à organiser une séance thématique sur l'un ou l'autre des sujets traitant de théâtre et de performance, y compris des laboratoires pratiques, et respectant le mandat de l'ACRT sont invitées à soumettre leur proposition, qui comprendra une description de 250 à 300 mots et un appel à communications destiné aux participants, également de 250 à 300 mots. La proposition doit indiquer le titre et le thème de la séance, l'argumentaire théorique ainsi qu'un aperçu du déroulement de la séance. L'appel à communications doit reprendre le titre et le thème

de la séance en plus de fournir une liste de sujets ou angles d'analyse possibles, une brève description de ce qui sera attendu des participants et les coordonnées du responsable.

Appel de propositions pour les séminaires et les tables rondes : date limite le 25 septembre 2014

Les personnes intéressées à organiser un séminaire, une table ronde ou un laboratoire pratique sont invitées à soumettre leur proposition sur l'un ou l'autre des sujets répondant au mandat de l'ARCT. La proposition de 250 à 350 mots doit être accompagnée d'une invitation aux participants de 250 à 300 mots. La proposition doit indiquer le titre et le thème de la séance, un argumentaire théorique ainsi qu'un aperçu du déroulement. L'invitation aux participants doit reprendre le titre et le thème proposés, en plus d'inclure une liste d'enjeux et d'objectifs, une description de ce qui sera attendu des participants, de même que la date d'échéance, les éléments requis pour la candidature et les coordonnées du responsable.

Il est à noter que les séminaires disposeront de trois heures et les tables rondes de 90 minutes.

Veillez faire parvenir vos propositions à Yana Meerzon et à Louise Frappier, coprésidentes du comité de programmation, à catr2015@gmail.com

Directives de l'ACRT pour les séminaires et les tables rondes

Voici des façons de susciter la participation durant ces activités :

- L'échange de documents d'appoint avant la séance;
- La préparation de contre-arguments à ceux avancés dans les documents en vue d'une discussion sur le web ou en cours de séance;
- La distribution de documents avant ou après les communications;
- La proposition d'une liste de lecture liée au sujet et au travail des participants en vue de la discussion lors de la conférence;
- La communication par courriel sur des questions générales liées au sujet et au déroulement de la séance;
- Le regroupement de participants et la désignation d'un porte-parole pour les périodes de plénière pendant la séance.

Les participants ne doivent pas lire à haute voix ou donner de longs résumés oraux de leurs publications pendant la séance.

Les auditeurs ne souhaitant pas participer aux séminaires et aux tables rondes doivent être admis.

Les organisateurs ont la responsabilité d'informer les participants des conditions de leur participation et de prévoir entre eux le mode de communication avant le colloque. Un leadership dynamique, des directives en temps opportun et un retour rapide sont de bons moyens d'obtenir une participation enthousiaste.

Les organisateurs doivent aussi fournir aux participants un programme clair en vue de la séance et doivent l'expliquer aux participants et aux auditeurs en début de séance. En cours de séance, les organisateurs doivent veiller à ce que la discussion approfondisse le sujet proposé sans s'en écarter. De plus, ils doivent être préparés à intervenir afin d'assurer une dynamique équitable entre les groupes.

Les séminaires et tables rondes sont tous accessibles aux auditeurs libres et les responsables devraient penser à des moyens de leur donner la parole. Par exemple, les organisateurs pourraient préparer des documents d'appoint pour les auditeurs et réserver de 15 à 20 minutes pour leurs questions et commentaires en fin de séance. Après le colloque, il sera demandé aux responsables de séance de remettre au comité organisateur un compte-rendu de leur activité et de ce qui leur a semblé bien ou moins bien fonctionner.

Directives pour les participants aux séances thématiques, aux séminaires et aux tables rondes :

- Les participants doivent respecter les exigences et les dates limite des séances auxquelles ils s'inscrivent. Dans le cas contraire, un désistement pourra leur être demandé.
- On attend des participants qu'ils assistent et participent à la séance à laquelle ils sont inscrits.

À noter : Tous les présentateurs acceptés devront joindre l'ACRT. Pour en savoir plus sur l'ACRT, devenir membre ou renouveler votre adhésion, veuillez visiter le <http://www.catractr.ca>